

## Attestation No. 06-2025

Valable jusqu'au 31 mars 2025

Nous confirmons que l'entreprise

### **Streng Swiss AG, 8155 Niederhasli**

a prouvé son niveau de qualité selon les exigences d'homologation «VKR RL01-10f» et les examens de conformité effectués par un institut de surveillance agréé. Le fabricant est donc autorisé à marquer ses tubes de protection de câbles en polyéthylène (PE-LD et PE-HD) du label

### **c+s® Label de qualité**

Les exigences de qualité ont été élaborées dans le cadre du VKR par les membres du groupe de travail protection de câbles, en collaboration avec les experts de l'approvisionnement d'électricité ainsi qu'en tenant compte des prescriptions de l'Inspection fédérale des installations à courant fort (IFICF).

VKR - Association tubes et raccords  
en matières plastiques



Michael Gressmann  
Directeur

Aarau, 09.12.2024 | MG